

Société suisse de numismatique

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **22 (1920)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XLI^e Assemblée générale, tenue à Lucerne,

le 25 juin 1921.

(II^e Congrès historique suisse, du 25 au 27 juin 1921.)

La Société suisse de numismatique a de nouveau avancé en 1921 la date habituelle de son assemblée générale annuelle, pour participer au deuxième Congrès suisse d'histoire, qui avait choisi Lucerne comme lieu de réunion, et a tenu ses assises dans cette ville les 25, 26 et 27 juin.

Le programme de notre société portait pour le jour de l'assemblée, soit le samedi 25 juin, l'horaire suivant :

De 10 à 17 heures, arrivée des sociétaires ; visite au Musée d'art et d'histoire et à l'exposition de l'Hôtel-de-Ville, organisée pour la durée du Congrès.

A 17 heures, séance dans la salle du Grand Conseil.

A 19 h. 1/4, souper en commun à l'hôtel Diana, Sempacherstr., 16.

A l'arrivée des membres des diverses sociétés qui constituent le Congrès historique, un bureau installé à la gare et parfaitement organisé, distribue à chacun la carte de fête, une décoration sous la forme d'une médaille en bronze fort réussie, une liste imprimée des congressistes, un programme du concert d'orgue à la collégiale, un guide de Lucerne et du lac des Quatre-Cantons et divers renseignements utiles aux hôtes de trois jours de l'ancienne cité helvétique.

La séance de la Société suisse de numismatique s'ouvre à l'heure fixée dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. Henry Fatio, de Genève, membre du comité, remplaçant M. Eugène Demole, président, dont l'état de santé ne lui permet pas encore de diriger nos travaux.

Sont présents : MM. H. Fatio ; Th. Grossmann, trésorier ; É. Hahn, assesseur ; E. Lang-Schneebli (Argovie) ; Fr. Ducrest (Fribourg) ; A.-F. Jaccard, A. Künzler, Dr A. Rœhrich (Genève) ; Fr. Haas-Zumbühl, R. Kæppeli, S. Ribary, A. Ruckli, A. Uster (Lucerne) ;

D^r Jeanprêtre, A. Michaud, L. Montandon, S. de Perregaux (Neuchâtel); H. Dreyfuss, J. Roëllin, A. Steiger (Saint-Gall); O. Truttmann (Schwytz); E. Balli, P. Betz (Tessin); É. Henrioud, E. Lugrin, A. Meyer (Vaud); Lüthiger²(Zoug).

Sont excusés : MM. E. Demole, H. Jarrys, H. Cailler, É. Dreyfus, J. Budin, F. Naly (Genève); D^r G. Grunau, F. Blatter (Berne); P. Bordeaux, commandant A. Babut (France).

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale à Zurich, en 1919, ayant été publié dans la *Revue* (t. XXII, pp. 95-100), la lecture n'en est pas demandée; il est adopté sans discussion.

Il est ensuite donné communication du rapport de M. Eugène Demole, président de la société, retenu à Genève par les conseils de la Faculté. Ce rapport, embrassant l'activité de deux années, exprime d'abord des regrets à l'égard de la suppression de l'assemblée générale de 1920. Projetée et déjà organisée à Orbe avec un programme complet, cette réunion ne put avoir lieu par ordonnance de police sanitaire, motivée par une grave épizootie. Ce même rapport fait une relation des actes de notre comité pendant les deux années écoulées; il mentionne les difficultés que la rédaction de la *Revue* a rencontrées dans la publication de ce périodique et rappelle la disparition de plusieurs de nos collègues, en particulier celle du D^r Frédéric Imhoof-Blumer, notre éminent et vénérable honoraire de Winterthour. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ces collègues défunts, et témoigner de sa reconnaissance envers eux. Enfin, M. Demole annonce la décision qu'il a prise de quitter la présidence de notre société, charge qu'il remplit avec le plus grand dévouement depuis 1908, mais que sa santé, pense-t-il, ne lui permet pas d'assumer à l'avenir. La nouvelle inattendue de cette démission cause d'unanimes regrets. Toutefois le motif invoqué par l'honorable rapporteur pour résigner ses fonctions n'est pas de nature à convaincre l'assemblée. M. le trésorier Grossmann, estimant que les scrupules, assurément très honorables, de M. Demole sont pour le moins exagérés et qu'il serait très regrettable de voir notre président renoncer à des fonctions qu'il a exercées avec une grande distinction, propose qu'un télégramme lui soit envoyé à Genève, dans le but de le faire revenir sur une résolution que rien ne justifie, et que cet envoi soit accompagné des meilleurs vœux de bonne santé. La proposition de M. Grossmann est unanimement approuvée.

Cette démarche fut couronnée de succès. Une réponse de M. Demole,

parvenue ultérieurement, procura à tous les sociétaires la satisfaction espérée.

Sont reçus membres actifs par l'assemblée générale : MM. Victor Lüthiger, de Zoug ; D^r Bernhard, à Saint-Moritz (Grisons).

M. le trésorier Grossmann fait le compte rendu financier des deux années 1919 et 1920.

Le rapport de M. H. Cailler, bibliothécaire, est ensuite présenté par M. Grossmann, remplaçant son auteur, retenu à Genève.

Les comptes de la société ont été vérifiés par MM. Lang-Schneebli et Alph. Meyer. Ils sont approuvés et déchargés en est donnée à M. le trésorier avec les remerciements d'usage.

Sont nommés membres honoraires à l'unanimité : M. Arthur Engel, à Genève, et M. Léonard Forrer, numismate, à Londres.

Le siège de la société, avec son comité actuel, est maintenu à Genève, sur la proposition de M. Haas-Zumbühl et à la suite de renseignements donnés par M. Grossmann. Les vérificateurs des comptes sont également réélus en la personne de MM. Lang-Schneebli, Baden, et Alph. Meyer, Moudon.

Le lieu de la prochaine assemblée générale sera désigné ultérieurement par les soins du comité et le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 20 francs. M. L. Montandon fait toutefois remarquer que ce chiffre est trop élevé en comparaison des 15 francs que coûte chaque volume de la *Revue*, et que notre cotisation, au taux actuel, est probablement un obstacle au recrutement de nouveaux membres. Il ajoute que la *Revue* ne fait peut-être pas assez et pourrait produire davantage, à quoi M. Grossmann répond en exposant les difficultés et surtout les frais d'une publication plus fréquente ou plus abondante.

On passe aux propositions individuelles par une demande de M. Haas-Zumbühl, déjà formulée antérieurement par lui dans une précédente assemblée, et consistant dans la création d'une carte de membre de la société, permettant ou facilitant l'entrée dans les musées et les collections. Cette proposition, appuyée par MM. Henrioud et Kæppeli, fera l'objet d'un examen de la part du comité. M. Ribari émet le vœu que la carte proposée soit rédigée dans les trois langues nationales.

La série des communications scientifiques est ouverte par une courte notice de M. E. Lugrin sur les médailles bâloises dites « à la couveuse », dont il fait l'énumération et donne la description d'après

les exemplaires connus. Il cherche à en préciser l'usage, ainsi que les rapports qui pouvaient exister entre ces médailles et les monnaies d'argent circulant à Bâle, à l'époque de leur fabrication.

M. É. Hahn, conservateur du Cabinet de numismatique du Musée national à Zurich, communique :

1° Un rapport sur les fouilles de monnaies romaines, faites en 1717, dans le voisinage des ruines du château de Hohen Wülflingen, près de Winterthour, rapport conservé dans les archives cantonales de Zurich.

2° Une relation des fouilles et recherches récentes de monnaies italiennes des villes de Milan, Bergame, Plaisance, Crémone, de l'époque de l'empereur Frédéric II (vers 1220), fouilles effectuées près de la ruine Nieder Juvalta, dans les Grisons.

3° Ses recherches sur la médaille rare, que mentionne Levade dans son *Dictionnaire statistique et historique du canton de Vaud*, comme médaille satirique dirigée par les seigneurs féodaux vaudois contre les patriciens de Berne. Cette pièce, que possédait Levade, a passé de celui-ci au collectionneur Lavater, puis à M. le professeur Isenschmid, de Berne, et enfin au Musée national par le don de M. Meyer de Knonau. Cette médaille n'a pas rapport aux événements mentionnés par Levade ; œuvre particulière d'un orfèvre de l'Allemagne méridionale, elle porte des inscriptions et des figures qui ont plutôt trait aux récits légendaires des *Gesta Romanorum*.

4° Une médaille uniface, commémorative du célèbre don de M. Graviset à l'État de Berne (1632) de la précieuse bibliothèque de M. Bongars, médaille unique, qui a peut-être figuré comme décoration d'une coupe d'honneur, et est entrée au Musée national suisse par le don Isenschmid-Meyer de Knonau.

M. le président remercie le conférencier de sa savante exposition.

M. Th. Grossmann donne ensuite lecture d'une dissertation de M. E. Demole sur la question suivante : *Conrad le Pacifique a-t-il frappé monnaie à Orbe ?* (Voir ci-dessus, pp. 1-180).

La double étude de M. G. Grunau sur les médailles d'imprimeurs et sur les médailles relatives au Münster de Berne, annoncée au programme, n'a pas été communiquée, son auteur ayant été empêché d'assister à l'assemblée.

A 19 h. 15, les sociétaires se dirigent vers l'hôtel Diana pour le repas en commun. Plusieurs ont peine à trouver place à table dans une salle trop exigüe pour le nombre des convives. Le service souffre

quelque peu de cet inconvénient, mais non l'entrain et la gaiété qui animent la réunion. Divers discours se font entendre. M. le président intérimaire exprime sa satisfaction à l'égard de la réussite de la XLI^e assemblée de la société, et remercie, dans la personne de M. Haas-Zumbühl, la ville de Lucerne de son hospitalité. Ce dernier répond à M. H. Fatio par de cordiales paroles. Un télégramme de sympathie, envoyé de Genève par M. H. Jarrys, est accueilli chaleureusement, et M. Th. Grossmann, joignant l'utile à l'agréable, fait part à ses collègues d'une étude qu'il a entreprise sur le *Monnayage du groschen, depuis son origine jusqu'à la fin du xvi^e siècle*. (Voir plus haut pp. 246-249.)

La soirée est déjà fort avancée lorsque chacun songe à aller prendre, dans le sommeil, un peu de repos.

La journée du dimanche 26 juin fut consacrée en entier à la réunion des six sociétés qui constituent le Congrès historique suisse, auquel se rattache également l'Association des bibliothécaires cantonaux.

En attendant l'heure de la séance plénière, des groupes particuliers se forment en vue de promenades, dans l'intérieur de la ville ou dans son voisinage immédiat, ou de visites à l'exposition du Rathaus, aux monuments et curiosités. Pour la plupart des congressistes, revoir Lucerne, c'est, par le plus beau temps du monde et dans l'espace qui s'étend entre le Gütsch, au magnifique point de vue, et le Jardin des glaciers, en passant par l'admirable monument du Lion, une joie des yeux et du cœur pour le patriote ou le simple observateur.

La séance plénière s'ouvre à 10 heures dans la salle du Grand Conseil. L'assistance est très nombreuse; elle remplit tous les sièges de l'amphithéâtre et des galeries. On y remarque nombre de personnalités distinguées, civiles ou ecclésiastiques, Mgr Stammer, évêque de Bâle, les chartriers des couvents du Wesemlin, d'Einsiedeln et d'Engelberg. M. Camille Martin, de Genève, président de la Société suisse pour la conservation des monuments historiques, prononce le discours d'ouverture. Il marque la direction qu'il convient de donner au Congrès d'histoire par la collaboration des diverses sociétés et par la création d'un centre permanent, qui en réalise l'unité, tout en sauvegardant l'autonomie de chaque association particulière. Ces vues à la fois sages et libérales sont approuvées par l'assemblée, qui décide de confier aux présidents des sociétés, réunis en comité, la fondation d'une sorte de fédération des sociétés d'histoire.

La parole est donnée ensuite à M. le Dr Gust.-Ad. Wehrli de Zurich, qui entretient l'auditoire des problèmes relatifs aux recherches de médecine populaire. Le conférencier, qui voit dans la médecine du peuple des restes d'anciennes croyances religieuses et de pratiques médicales préconisées autrefois dans l'art de guérir, voudrait qu'une enquête plus complète fût entreprise en vue de déterminer, d'une part les avantages, d'autre part les erreurs d'une médication considérée aujourd'hui comme surannée.

Une seconde étude, celle de M. le Dr Léon Kern, vice-directeur des Archives fédérales, sur *La clause de perpétuité dans les alliances et la formation de la Confédération suisse*, est communiquée à l'assemblée en lieu et place de son auteur, retenu à l'étranger pour cause de maladie, par M. Paul Martin, archiviste cantonal à Genève. L'intérêt de ce savant mémoire réside essentiellement dans l'interprétation et la valeur de l'expression *in perpetuum*, inscrite en particulier dans le premier pacte de notre Confédération, et qui, au moyen âge, signifiait plutôt *sans limite de temps*. Cela ressort de la comparaison de notre charte avec de nombreux documents contemporains, qui renferment la même formule, aussi bien dans d'autres pays, tels que l'Italie et la Belgique, que dans le nôtre. La conclusion de l'exposé de M. Kern, qui tend à enlever à notre pays une prérogative jusqu'ici incontestée, est de nature à provoquer un nouvel examen de la question parmi les historiens.

Le banquet en commun, dans la belle et vaste salle du *Schweizerhof*, après le labeur particulier des diverses sociétés et celui de la séance générale, est servi autour de longues tables décorées de fleurs, où plusieurs centaines de convives font honneur à un menu excellent. Le repas est coupé d'une série de discours, dont le premier est prononcé par le président du comité d'organisation, M. le Dr Meyer-Rahn, qui apporte les salutations de la ville de Lucerne. L'orateur témoigne sa satisfaction d'une aussi grande participation au Congrès et au repas de fête, et remercie ses collaborateurs dans l'œuvre d'organisation qu'il a été appelé à diriger. M. le conseiller d'État Sigrist, chef du Département de l'instruction publique, salue à son tour, au nom du gouvernement lucernois, les historiens suisses, et les félicite de poursuivre des fins idéales, en contraste avec les buts trop matériels de la société contemporaine. D'autres voix se font encore entendre : celles de M. l'architecte Vogt, qui parle au nom du Conseil municipal, et de M. Weber, archiviste de l'État, qui annonce la visite de Bruder Fritschi.

Ce vieux bonhomme, cher sans doute aux enfants lucernois, fait effectivement son entrée dans la salle avec sa voiturette, chargée de la belle brochure commémorative du II^e Congrès historique, dont chaque convive reçoit un exemplaire. Un gracieux groupe de jeunes chanteuses exécute des chants populaires dans les trois langues nationales. Des voix d'hommes chantent à la manière des pâtres des Alpes, et un chœur formé par des membres de la Société grisonne de Lucerne fait entendre, en langue romanche, d'harmonieux morceaux. Le podium s'anime de saynettes, qui excitent l'hilarité et mêlent ainsi le plaisant des jeux à la gravité des discours. C'est au milieu de ces diverses manifestations que M. Camille Martin, constatant la parfaite réussite du Congrès, remercie ses divers organisateurs.

Le programme de la journée annonce pour 5 h. $\frac{1}{4}$ une visite du trésor de la Collégiale. M. le chanoine Wilhelm Schnyder en fait fort aimablement les honneurs. Le nombre des visiteurs est si grand, que la dernière série ne ressort de ce local aux objets précieux qu'après le début du concert d'orgue, fixé à 6 heures. Cette remarquable audition, dans la fraîcheur du sanctuaire de Saint-Léger, recueille les esprits, après les multiples impressions du jour. Elle est tout à la louange de l'organiste, M. J. Breitenbach jun.

Le soir, assemblée libre dans le jardin du restaurant Stadthof, où le chanteur Hanns Indergand recueille d'enthousiastes applaudissements par l'exécution de vieilles mélodies nationales, alternant avec les chants populaires d'une jeune troupe costumée.

Le Congrès des sociétés suisses d'histoire, des monuments historiques, de numismatique, d'héraldique, des traditions populaires, de préhistoire et de la Société affiliée des bibliothécaires suisses, s'est achevé, le lundi 27 juin, par une excursion, dont le but était l'église de Hergiswald. On s'y rendit en tramway jusqu'à la station terminus de Kriens, et de là à pied ou par camions automobiles, pourvus de sièges. Hergiswald est un lieu de pèlerinage, dont la chapelle de Saint-Félix vient d'être restaurée. Ce sanctuaire est consacré à nouveau à la dévotion des fidèles en cette matinée du 27 juin. M. Robert Durrer raconte l'histoire de cette chapelle et de l'église dont elle est l'ornement, et, à 11 h. $\frac{1}{2}$, en plein air, un repas champêtre couronne l'excursion, par laquelle s'achève le II^e Congrès des historiens suisses.

Lausanne, 24 septembre 1921.

E. LUGRIN.

Rapport du président.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Les vicissitudes de la vie sanitaire, telle qu'elle se pratique au xx^e siècle, ont contraint votre comité, l'automne dernier, à renoncer à Orbe comme lieu de notre réunion annuelle.

En effet, la fièvre aphteuse faisait mine d'envahir la contrée ; déjà Montcherand, que nous devions visiter, se trouvait contaminé, et il y avait un gros risque à courir en maintenant notre programme primitif.

On reproche parfois aux historiens et aux érudits de négliger les vues générales pour rechercher avant tout les détails infimes. Il faut convenir que, dans le cas présent, c'est la cause infime, l'impondérable, qui nous a chassés d'Orbe, ce que nous avons tous infiniment regretté. Nous avons alors choisi une autre localité de la Suisse romande, pour y tenir notre assemblée. Entre temps, les jours et les semaines s'écoulèrent avant qu'un choix fût fait, si bien que, vu l'avancement de la saison et le fait que notre réunion de 1921 devait avoir lieu au printemps, nous avons pris sur nous de renvoyer l'assemblée générale de 1920.

En ce qui concerne notre société, les deux années qui viennent de s'écouler ont été fort calmes et votre comité n'a pas eu de grandes décisions à prendre. En revanche, tous les membres de cette société ont appris avec un véritable chagrin la mort de notre cher ami et vénéré collègue, Frédéric Imhoof-Blumer, décédé à Winterthour, le 26 avril 1920. M. Émile Hahn, conservateur au Musée national, a bien voulu représenter notre société aux obsèques de M. Imhoof-Blumer et faire déposer, de notre part, une couronne sur le char mortuaire.

Vous aurez lu, dans le dernier fascicule de la *Revue*, les détails relatifs à la belle carrière scientifique de notre éminent collègue. Il semble que deux faits survivront à sa mort : l'immensité du labeur et la probité scientifique attachée à ses travaux.

Puissions-nous toujours, au cours de nos recherches, avoir devant nous cette belle et sympathique figure et nous inspirer du noble idéal qui l'illuminait.

Pour combler les vides faits à notre société, vides que la *Revue* a rapportés, votre comité a nommé membres actifs MM. E. Gerber, assistant au Musée national, et Charles-Walther Fuerstenberg, à Thoune.

Messieurs et chers collègues, ainsi que le veut notre règlement, vous allez élire votre futur comité pour une période de trois ans. Dans la situation économique où se trouve notre pays, cette élection a une importance particulière. Notre société n'a pas encore retrouvé l'équilibre de son budget, et ce sera pour demain la tâche importante du nouveau comité.

Ayant achevé la treizième année de présidence, et en grande partie perdu ma santé d'autrefois, je me vois bien à regret contraint d'abandonner mon poste à un collègue mieux portant et plus jeune.

En prenant congé de vous comme président, permettez-moi, Messieurs et chers collègues, de vous remercier pour la confiance et l'estime que vous m'avez constamment témoignées. Alors même que je ne me trouverai plus à votre tête, je serai toujours au milieu de vous et, si vous jugez dignes d'intérêt mes modestes travaux, ils seront comme par le passé insérés dans notre chère *Revue*, que nous devons avant tout soutenir et développer.

Eug. DEMOLE.

Rapport du trésorier pour l'exercice bisannuel de 1919 et 1920.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Vous voudrez bien vous souvenir que l'assemblée générale fixée à Orbe pour la fin d'août 1920 a dû être supprimée à cause de l'épidémie de fièvre aphteuse; celle-ci sévissait avec rage dans presque toutes les régions de notre pays et les communications en subirent les conséquences, puisque la circulation était très réduite, pour ne pas dire totalement arrêtée. — Nous avons donc une période de deux années comptables à vous présenter.

Voici le bilan comparatif :

I. Dépenses	1918	1919/20
Impressions et illustrations	Fr. 2173 30	Fr. 2159 25
Bibliothèque.....	» 9 80	» 277 10
Frappe de médailles	» 131 55	» — —
Frais généraux.....	» 376 30	» 838 70
Caisse (solde débiteur)	» 2174 20	» 3384 15
Total	Fr. 4865 15	Fr. 6659 20

II. Recettes	1918	1919/20
Cotisations arriérées.....	Fr. 300 —	Fr. 75 —
» annuelles.....	» 1530 —	» 3935 —
Droits d'entrée	» 5 —	» 80 —
Abonnements à la <i>Revue</i>	» 60 —	» 82 50
Vente d'anciennes publications	» 734 30	» — —
Intérêts	» 92 25	» 252 50
Annonces	» 50 —	» 60 —
Caisse (solde de l'exercice précédent)	» 2093 60	» 2174 20
Total	Fr. 4865 15	Fr. 6659 20

Nos fonds disponibles se sont accrus de **1209 fr. 95** et s'élèvent actuellement à 3384 fr. 15; par contre notre fonds de réserve, consistant en **15** obligations à lots 3 % Genevois 1880 et **2** obligations 3 1/2 % de Chêne-Bougeries, ont perdu les cours du pair d'autrefois et ne valent plus qu'environ 1350 francs en bourse.

A notre grand regret nous n'avons pu reprendre la frappe de nos jetons pour être distribués aux participants de nos assemblées générales, nous estimons que toutes nos disponibilités doivent, en première ligne, être réservées pour notre *Revue suisse de numismatique*. La publication de cette dernière a subi un peu de retard pour les causes que vous connaissez, de ce fait il nous reste actuellement une plus forte somme disponible que d'habitude, mais elle disparaîtra très prochainement, avec l'expédition du prochain fascicule de la *Revue*; nous faisons de notre mieux pour contenter les collaborateurs de notre périodique et nous les prions de patienter et d'excuser les retards indépendants de notre volonté.

Pour terminer je renouvelle à tous nos collègues l'appel le plus pressant de chercher de nouveaux membres pour faire prospérer la société.

Genève, le 1^{er} juin 1921.

Th. GROSSMANN, *trésorier*.

Bericht der Rechnungsrevisoren für die Jahre 1919-1920.

GEEHRTE COLLEGEN,

Die unterzeichneten Rechnungsrevisoren haben die von unserm Kassier, Herrn Grossmann, abgelegte Rechnung der Numismatischen Gesellschaft pro 1919-1920 eingehend geprüft, mit den Belegen verglichen und in jeder Beziehung richtig befunden.

Wir beantragen der Generalversammlung Genehmigung derselben, unter bester Verdankung an den Rechnungssteller, Herrn Grossmann.

Moudon, den 20. Juni 1921.

A. MEYER.

Baden, den 22. Juni 1921.

E. LANG-SCHNEEBLI.

Rapport du Bibliothécaire.

MESSIEURS,

Au point de vue spécial de la bibliothèque l'exercice qui se termine n'a pas été remarquable.

Les idées en fermentation et l'élaboration d'une société que nous espérons meilleure que celle qui l'a précédée, ne sont pas propices au travail de cabinet et les difficultés économiques de l'heure présente ne suscitent pas l'éclosion de savants mémoires.

Si par hasard, un travailleur de la pensée est assez détaché des choses du monde matériel pour produire, il ne peut faire profiter ses confrères du résultat de ses recherches, leur publication en étant rendue quasi impossible par les frais d'impression et d'illustration.

C'est ce qui explique le déchet considérable dans le nombre de périodiques que nous recevions jusqu'à ces dernières années.

Alors qu'en 1914 il était de quarante-huit, en 1921 il se trouve de trente-deux seulement.

En outre, les volumes que d'habitude nous recevions des auteurs et éditeurs sont, pour les mêmes raisons, inexistants.

La statistique ci-dessous, que vous pourrez comparer avec les précédentes, vous en dira plus long et sera plus éloquente que tous les discours.

	Année 1917-1918	Année 1918-1919	Année 1919-1920	Année 1920-1921
Livraisons périodiques.....	76	148	88	73
Volumes ou brochures non périodiques..	6	15	10	4
Catalogues	44	18	26	15
Médailles et jetons	2	—	—	—
Livres empruntés	22 ouv. = 63 vol.	48 ouv. = 133 vol.	62 ouv. = 125 vol.	30 ouv. = 53 vol.
Lecteurs à domicile	6	8	10	7

Au cours de l'exercice le comité a fait, sur ma demande, relier un certain nombre de volumes, mais la facture qui en est résultée nous démontra qu'il fallait remettre à des temps meilleurs le renouvellement de cette mesure de conservation, indispensable cependant.

Maintenant, Messieurs, mes occupations ne me permettent plus de me consacrer d'une manière intensive à ce qui fut pendant nombre d'années le travail préféré de mes heures de délassement; je prends ici congé de vous en vous remerciant de la confiance que vous avez mise en moi et dont j'ai cherché à ne pas démeriter.

Je le fais non sans mélancolie, croyez-le, je le fais en souhaitant à notre chère Société suisse de numismatique de pouvoir surmonter les difficultés du moment et qu'en particulier, elle trouve de nouveaux et nombreux adhérents. Je prends aussi congé de mes bien chers collègues du comité en me félicitant des rapports amicaux que j'ai toujours entretenus avec chacun d'eux et en leur exprimant toute ma gratitude pour l'appui constamment prêté afin de me faciliter ma tâche.

Je souhaite à ceux d'entre eux qui l'ont perdue de recouvrer la santé, le plus grand de tous nos biens, et à ceux qui ont le bonheur de la posséder, qu'elle leur soit conservée le plus longtemps possible.

Genève, le 21 juin 1921.

H. CAILLER, *bibliothécaire*.